



Publié: 10/01/2017

Version: F1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	Dolomie
Einecs-Nr.	2404402
CAS-Nr.	16389-88-1
Enregistrement REACH	supprimé

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Industrie de l'Agriculture Utilisation extérieur Fertilisation - Matière fertilisante : Engrais ou Amendement ou Support de culture (selon composition)
Restrictions d'emploi recommandées	Il n'y a pas d'utilisations déconseillées. L'utilisateur doit vérifier lui-même si l'utilisation du matériel est possible dans le cas respectif.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	TKDZ Wellen Josef-Schnuch-Str. 26 D- 54441 Wellen
Téléphone / Téléfax	0049 6584 7935 / 0049 6584 7927
Adresse e-mail	erwin.roller@porr.at

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence (Europe)	112
Numéro d'appel d'urgence (Société)	0049 6584 790

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Le produit n'est pas classé.

2.2 Éléments d'étiquetage Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

non

2.3 Autres dangers

Autres dangers inconnus. Le maniement de la peut produire de la poussière minérale. Les dispositions de la loi sur les substances dangereuses et la BGI 5047 "poussières minérales" s'appliquent. Dolomite ne répond pas aux critères pour les substances PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

La composante principale de la substance	Calciummagnesiumcarbonate (dolomite)
--	--------------------------------------



Publié: 10/01/2017

Version: F1

RUBRIQUE 4: Premiers Secours

4.1 Description des Premiers Secours

Informations générales	Aucun effet special ou danger connu. Pas de mesures speciales indiquées.
En Cas d'inhalation	pas nécessaire
En cas de contact avec la peau	pas nécessaire
En cas de contact avec les yeux	laver à l'eau
En cas d'ingestion	pas nécessaire

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dolomie n'est pas toxique en cas d'ingestion, par contact avec la peau ou par inhalation

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir 4.1 ci-dessus

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non

5.3 Conseils aux pompiers

Éviter la formation de poussière. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitement de la poussière, évitement de l'inhalation de la poussière, saisie d'une ventilation suffisante ou de l'équipement de protection respiratoire si les limites énoncées dans TRGS 900 sont dépassées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la formation de la poussière.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de la poussière. Ne pas balayer de façon sèche, mais seulement de la façon humide.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir 8 et 13 ci-dessus



RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de la poussière. Prévoir une ventilation adéquate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Éviter la formation de la poussière. Prévoir une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éviter la formation de la poussière. Conserver dans un endroit sec et propre. Tenir à l'écart des acides.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limite nationale d'exposition professionnelle (en Allemagne): inexistant

Limite générale de la poussière (en Allemagne): 3 mg/m³, 10mg/m³ (E)

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une ventilation adéquate. Dépassant les limites régulières, porter une masque protectif contre la poussière

Contrôles techniques appropriés

Pas applicable

Mesures de protection individuelle - Équipement de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

L'utilisation de lunettes de sécurité est recommandée

Protection de la peau

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de travail. Le cas échéant, utiliser une crème de protection de main. Les gants doivent être portés si nécessaire.

Protection respiratoire

Ne pas respirer les poussières. Utiliser une ventilation suffisante et des particules de filtrage demi-masque ou filtre à particules (P1-P3) dès dépassement de la limite de la poussière

Chaleur / protection contre le froid

Pas applicable

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Tous les systèmes de ventilation doivent être filtrés avant rejet à l'atmosphère. Produit enfoui doit être collecté.



Publié: 10/01/2017

Version: F1

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	poudre jaunâtre
Odeur:	Odeur légèrement terreuse
pH:	7-9
point de fusion	> 550 ° C (décomposition en MgO, CaCO ₃ et CaO 2)
Point d'éclair	inflammable
Inflammabilité (solide, gaz)	inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	2,750 à 2,900 g / cm ³ (20 ° C)
Pression de vapeur	non-volatile
densité	A partir de 32 mg / l (20 ° C)
Solubilité (s) Hydrosolubilité	Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol / eau	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité La viscosité	inflammable
cinématique	Non applicable
propriétés explosives	Non applicable
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable

9.2 Autres informations

supprimé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Faible solubilité

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dolomite réagit de façon exothermique avec des acides. A une température supérieure à 550 ° C, la dolomite se décompose pour former dolomite oxyde de carbone et d'oxyde de magnésium et de calcium. L'oxyde de calcium réagit avec l'eau et génère de la chaleur. Risque possible aux matériaux combustibles.

10.4 Conditions à éviter

Non applicable

10.5 Matières incompatibles

Dolomite réagit exothermiquement avec des acides pour former des sels et du dioxyde de carbone.

10.6 Produits de décomposition dangereux

non



Publié: 10/01/2017

Version: F1

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Une exposition prolongée à un niveau haut de poussière peut induire une inflammation chronique des voies respiratoires. La poussière peut irriter les yeux mécaniquement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucun effet toxique connu

12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non applicable

12.4 Mobilité dans le sol

A cause de la solvabilité faible, mobilité limitée dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6 Autres effets néfastes

Non applicable

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le traitement des déchets doit suivre les réglementations nationales et internationales.

Déchets no EWC 010408

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Pas d'étiquetage

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas d'étiquetage

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Pas d'étiquetage

14.4 Groupe d'emballage

Pas d'étiquetage

14.5 Dangers pour l'environnement

Les impacts négatifs de la dolomite à l'environnement ne sont pas connus. La dolomite est un produit naturel

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



Publié: 10/01/2017

Version: F1

Durant le transport, les réservoirs étanches pour les poudres et les camions couverts doivent être utilisés pour le matériel grumeleuse pour éviter la poussière

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de restrictions à l'utilisation.

La dolomite n'est pas de substance dangereuse, pas de substance conforme à la directive 96/82 / CE («Seveso»), et non pas une substance nuisante à la couche d'ozone et non pas une substance persistante organique.

Classe de pollution de l'eau: pas de risque de l'eau (WGK 0)

En plus: réglementation de la médecine du travail, ...

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations continues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrications, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Clause de Non-Responsabilité

Cette fiche de données de sécurité (FDS) se base sur les dispositions légales juridiques de la réglementation REACH (1907/2006 CE, l'article 31 et à l'annexe II), dans la version modifiée. Son contenu est conçu comme un guide pour une manipulation raisonnable et prudente des matériaux. Il est de la responsabilité des bénéficiaires de cette FDS d'assurer que les informations y contenues sont bien lues et comprises par toutes les personnes, qui utilisent ou manipulent ce produit ou éliminent ses déchets ou qui entrent en contact de n'importe quelle sorte. Cette version de la FDS remplace toutes les versions précédentes.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité